

1898 : L'AFFAIRE DREYFUS ET LE PROCÈS ZOLA vus depuis Jœuf et Briey

«Elle apparaît sur la table de lecture, liasse ficelée ou sanglée, fagotée en somme, les coins dévorés par le temps ou les rongeurs (...)» (1)

LE DÉPOUILLEMENT systématique de la presse "centenaire" demande une grande patience... mais il réserve toujours d'intéressantes découvertes ! Tandis que, pour situer une date ou vérifier un événement, on déplie, feuillette, parcourt et replace plusieurs centaines de journaux poussiéreux et fragiles, alors que l'ankylose menace les muscles des épaules, au moment où la monotonie des gestes commence à engourdir l'esprit... surgit la perle inattendue, un "cadeau d'archives" comme les appelle avec justesse Arlette FARGE.

Jœuf. — Nous recevons de Jœuf copie d'une lettre qui a été adressée à M. le général de Boisdeffre :

Les membres du bureau de la Société fraternelle et patriotique des anciens militaires de Jœuf, ainsi que les 191 membres de cette association, composée presque entièrement d'Alsaciens-Lorrains, après un vote, adressent, à l'unanimité, à M. le général de Boisdeffre, chef d'état-major général, ainsi qu'à M. le général de Pellieux et aux autres chefs de l'armée française, leurs félicitations les plus sincères et leurs remerciements pour l'énergie et la franchise qu'ils ont montrées pendant les débats du procès Zola.

Comme nous avons confiance en eux, ils peuvent avoir confiance en nous ; nos cœurs battent à l'unisson des leurs.

Vive la France ! Vive l'armée française !
Vive la République !

Pastant, E. Clément, Saint-Paul, E. Laurent, E. Gilson, Fischbach, J. Wayant-Compe, J.-B. Collignon, Jean Obry, Bouly, Léon Lefebvre, Drion, Collin, Gauche, Vannier, Nass.

Le 10 mars 1898, "Le Progrès de L'Est" publie la lettre de félicitations adressée au nom des 191 membres de la "Société des anciens militaires de Jœuf". Parmi les noms des membres du bureau, on retrouve à part égale des ouvriers des forges et des commerçants ou artisans âgés entre 34 à 47 ans, et originaires de Lorraine annexée. Après la défaite de 1870, tous ont choisi la France, l'uniforme français et notamment la légion étrangère. Parmi ces farouches défenseurs de l'armée, outre Prosper PASTANT, on trouve le maire Henri WAYANT, Charles SAINT-PAUL, négociant et futur président de l'association des anciens légionnaires, ainsi que Louis FISCHBACH (tailleur) et Christophe BOULY (menuisier), fondateurs de la toute jeune société musicale jovicienne.



Lorsqu'en mars dernier, nous évoquions le centenaire du "J'accuse" de ZOLA, nous étions loin d'imaginer mettre à jour des documents "locaux" concernant les sentiments des Joviciens de 1898 à l'égard du célèbre défenseur du capitaine DREYFUS. Evidemment, rien de plus normal que de voir le procès ZOLA accaparer la une des quotidiens régionaux entre le 7 et le 23 février 1898 (2). Cependant, dès le 27 février, une première surprise nous attendait dans les pages intérieures du "Progrès de L'Est" : «**Briey** - Plusieurs habitants de Briey, dont MM. BRANCHARD et BLUM, officiers de territoriale, ont pavisé leurs maisons, à l'annonce de la condamnation de M. ZOLA.»

Une dizaine de jours plus tard, à l'initiative de leur président Prosper PASTANT, c'est l'ensemble des membres de la "Société fraternelle des anciens militaires de Jœuf" qui adresse des félicitations aux responsables militaires qui ont fait condamner DREYFUS et ZOLA (voir ci-contre). Dans une cité frontière comme Jœuf, on ne badine pas avec la discipline et l'honneur de l'armée passe avant toute autre considération ! A lire le quotidien nancéien, on constate que les notables jovicieux ne sont pas dreifusards...

La vindicte contre Monsieur ZOLA "enflamme" le pays et, par ligues interposées, oppose les "patriotes" et les "partisans des droits de l'homme". Cette animosité est d'ailleurs parfaitement illustrée par des caricatures publiées par une certaine presse parisienne ; les dessins satiriques abondent aussi sur les cartes postales, les assiettes décorées ou d'autres objets.

A Briey, l'opinion publique semble majoritairement avoir pris fait et cause pour les militaires compromis et mis en difficulté lors du procès de février 1898... Ainsi, à l'occasion du carnaval organisé les 19 et 20 mars dans les rues de la petite sous-préfecture, l'auteur des Rougon-Macquart tient la vedette parmi les chars du défilé. Jugé une seconde fois et condamné, le grand écrivain est brûlé en effigie pour la grande joie du bon peuple briotin (voir page ci-contre).

